

CONFERENCE DU 4 AVRIL 2023

"LA CHASSE AUX SORCIERES"

Alain CALMETTES



Dans l'imaginaire collectif, la sorcellerie est associée au Moyen Âge, aux femmes et au pacte avec le diable, ce qu'il convient de fortement nuancer. Si la chasse aux sorcières commence en effet au XV^e siècle, elle s'achève au début du XVIII^e siècle, si bien que ce sont surtout les XVII^e et XVIII^e siècles qui ont connu les vagues de persécutions les plus terribles.

L'Inquisition "recherche, enquête" à l'époque classique, et « interrogatoire de témoins, poursuite, procès » est créée dans les années 1231-1233 par le pape



Grégoire IX. Elle a pour mission d'enquêter sur la foi partout où elle est menacée par une hérésie, faute suprême, crime de lèse-majesté.



Les moyens exorbitants mis à sa disposition sont à la mesure de la gravité de l'offense faite à Dieu et l'Eglise. L'Inquisition se présente sous la forme d'un tribunal d'exception permanent, directement subordonné à Rome. Les inquisiteurs sont des dominicains, assistés de franciscains, deux nouveaux ordres mendiants créés par saint Dominique à Toulouse, en 1215, pour lutter contre l'hérésie cathare et par saint François d'Assise en Italie. Ils sont appuyés par des notaires et des clercs pour les enquêtes et les interrogatoires, des représentants locaux (les lieutenants ou « vicaires »), des « commissaires » pour les interrogatoires et le clergé local.

Des bûchers commencent à s'allumer, d'abord aux confins du Saint Empire et en Dauphiné, à partir des années 1440.

Jusqu'à la promulgation en 1484 d'une bulle d'Innocent VIII élargissant sa mission aux « *praticiens infernaux* » et autres suppôts du diable, l'Inquisition ne marque pas d'intérêt particulier pour la sorcellerie, associée à l'alchimie et à la magie populaire.

Elle se réserve pour d'autres ennemis, autrement plus redoutables : dissidents mettant en cause la toute-puissance divine et le rôle institutionnel de l'Eglise, au premier rang desquels les cathares et les vaudois - précurseurs de la Réforme, les juifs et morisques d'Espagne - convertis, accusés de pratiquer secrètement leur ancienne foi.

En 1487, deux inquisiteurs dominicains, Heinrich Kramer et Jacob Sprenger, rédigent un manuel démonologique *Marteau des sorcières*. Sorciers et sorcières sont accusés de procéder à des actes de magie rituelle, d'invoquer les démons pour guérir ou pour nuire à la société chrétienne.

Et quid de notre époque ? Des centaines d'années plus tard, on pourrait croire la chasse aux sorcières reléguée aux oubliettes de l'Histoire. Il n'en est rien : au XXI^e siècle il existe des pays dont les systèmes juridiques sanctionnent officiellement les actes dits de sorcellerie. Le dénominateur commun entre ces pays, c'est une dimension religieuse très présente dans le quotidien des populations et des sociétés où les femmes ne sont pas les égales des hommes. Plusieurs milliers de personnes accusées de sorcellerie sont assassinées chaque année, quand d'autres sont victimes de sévices ou expulsées de leur village.

En occident, les sorcières n'ont pas disparu pour autant, mais elles sont à présent perçues comme positives.

